

Comité Social et Économique TER Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 23 MAI 2019

Présents :

DIRECTION

M. RABIER, DRH	Président
M. SERHANI, Relations Sociales	Assesseur
M. MARTEL, Directeur de Production et Matériel	Assesseur
Mme RETOURNE, Relations Sociales	

ÉLUS DU PERSONNEL

TITULAIRES	OS	Exc/Présent	SUPPLÉANTS	OS	Exc./Vote
M. KIKOS	CGT	P	Mme CORBIN	CGT	
Mme DERAÏN	CGT	E	M. WATTEBLÉD	CGT	V
M. DECLERCQ	CGT	E	M. PIETTON	CGT	
M. FOURNIER	CGT	P	M. WILLAEYS	CGT	V
Mme BASSEZ	CGT	P	Mme DINGEON	CGT	
M. SMAGHUE	CGT	P	M. BERTHEVAS	CGT	
Mme MAHIEUX	CGT	P	M. WARTELE	CGT	
M. ESPINOUSE	CGT	P	M. GOMET	CGT	
Mme BOUKREDIA	CGT	P	Mme KOURKOUZ	CGT	
M. HOUEL	CGT	P	M. PARJOUET	CGT	
M. LAMBERT	Sud Rail	P	M. MALANSKA	Sud Rail	V
M. MAGNIER	Sud Rail	P	M. ANTHONY	Sud Rail	
Mme MIET	Sud Rail	P	Mme RICHON	Sud Rail	
M. SOUIN	Sud Rail	P	M. HIAUX	Sud Rail	
M. LENFANT	Sud Rail	P	Mme PARENTY	Sud Rail	
M. EUDELINÉ	Sud Rail	E	M. PLATEAUX	Sud Rail	
Mme RONGIER-JORE	Sud Rail	P	Mme PLESSY	Sud Rail	
Mme LE SAINT	UNSA Ferroviaire	E	Mme COQUERIAUX	UNSA Ferroviaire	V
M. HONVAULT	UNSA Ferroviaire	P	M. GAUDEAU	UNSA Ferroviaire	
M. TROUCHAUD	UNSA Ferroviaire	P	M. MASSE	UNSA Ferroviaire	

M. DEBAST	UNSA Ferroviaire	P	Mme DUPRE	UNSA Ferroviaire	
Mme CORNET WIART	UNSA Ferroviaire	P	M. MIENS	UNSA Ferroviaire	
M. TOURNAY	UNSA Ferroviaire	P	M. DESMET	UNSA Ferroviaire	
M. DELECOEULLERIE	FO	P	Mme ALEXANDRE	FO	V
Mme DEDISSE	FO	E	M. FERTÉ	FO	
M. TAILLEZ	CFDT	P	Mme MARTIN	CFDT	
Mme MANIER	CFDT	P	M. FOSSIER	CFDT	

REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

M. ROTOLO	CGT	Fédération Nationale des Travailleurs, Cadres et Techniciens des chemins de fer
M. ROCQ	SUD-Rail	Fédération des Syndicats des Travailleurs du Rail Solidaires, Unitaires et Démocratiques
Mme DEBAST	UNSA Ferroviaire	Union Nationale des Syndicats Autonomes Fédération des cheminots
M. FERTÉ	FO	FO
M. VEZARD (E)	CFDT	Fédération des cheminots CFDT

**Ordre du jour de la réunion du Comité Social et Economique
TER HAUTS-DE-FRANCE**

du 23 mai 2019 à 9h30

A Amiens, salles 315 et 317

- | | |
|---|-------|
| 1) Approbation du PV du CSE des 21, 28 mars, 2 et 16 avril 2019 | 09h30 |
| 2) Désignation d'un expert-comptable : Conformément à la loi du 05 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, le Comité Social et Economique doit désigner un expert-comptable. | 09h45 |
| 3) Désignation par vote des 21 membres d'une CSSCT mutualisée traitant du sujet de la gouvernance prévue le 11 juin 2019 | 09h55 |
| 4) Désignation des membres de la commission thématique rémunération SA 2020 (3 membres par OS représentatives pour une première réunion prévue le vendredi 7 juin 2019) | 10h15 |
| 5) Informations de Monsieur le Secrétaire | 10h30 |
| 6) Informations de Monsieur le Trésorier | 10h45 |
| 7) Informations de Monsieur le Président
- <i>Incidents de sécurité</i>
- <i>Informations sur la régularité</i>
- <i>Informations commerciales mensuelles</i> | 11h00 |
| 8) Information sur le projet de réorganisation de la lutte anti-fraude et de l'espace de vente en gare d'Amiens de l'ERC Picardie | 14h00 |
| 9) Questions / réponses | 16h00 |

Fait à Lille le 16 mai 2019


Monsieur le Président
Raphaël RABIER

Monsieur le Secrétaire
Alexandre KIKOS



La séance est ouverte à 9 h 45.

M. RABIER, Président

Bonjour à tous pour ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer. Je vous propose d'ouvrir notre CSE mensuel du mois de mai. On va commencer par faire l'appel.

M. ROTOLO, RS CGT

Pour la délégation CGT, Jérôme DECLERCQ est remplacé par Pierre WILLAYES et Daisy DERAÏN est remplacée par Xavier WATTEBLED.

M. ROCQ, RS SUD-Rail

Pour la délégation SUD-Rail, Monsieur MALANSKA Mickael remplace Vincent EUDELIN et moi-même Monsieur ROCQ qui remplace monsieur GRANDE Stéphane.

Mme DEBAST, RS UNSA Ferroviaire

Pour la délégation UNSA Ferroviaire, Madame Hélène LE SAINT est remplacée par Madame COQUERIAUX Agnès.

M. FERTÉ, RS FO

Madame ALEXANDRE remplace Madame DEDISSE pour la délégation FO

M. VÉZARD, RS CFDT

La délégation CFDT est au complet.

M. RABIER, Président

Merci. Avez-vous des déclarations préalables ?

M. ROTOLO, RS CGT

Pas de déclaration pour la CGT.

M. ROCQ, RS SUD-Rail

Pas de déclaration pour Sud Rail

Mme DEBAST, UNSA Ferroviaire

Pas de déclaration pour l'UNSA

M. FERTÉ, RS FO

Pas de déclaration pour FO

M. VÉZARD, RS CFDT

Pas de déclaration pour la CFDT

M. RABIER

Merci, donc je vous propose d'attaquer l'ordre du jour par le vote des différents PV des précédents CSE.

M. KIKOS, Secrétaire

L'appel monsieur RABIER.

M.RABIER, Président

On vient de le faire...ça m'est déjà arrivé de l'oublier, donc Monsieur KIKOS a complètement raison de me le rappeler et c'est une consigne que je lui avais donnée précédemment, il le fait très bien. Donc, je vous propose qu'on passe au vote des PV, on va commencer par le 21 mars...0 contre, 0 abstention et 27 pour. Même exercice pour le PV du 27 mars, qui vote pour ? 27 voix pour. Même exercice pour le PV du 2 avril. Qui vote pour ? 27 voix pour. Même exercice pour le PV du 16 avril. Qui vote pour ? merci 27 voix pour. Donc, je laisse la parole au secrétaire concernant le point de la désignation d'un expert-comptable pour le fonctionnement du CSE.

M.KIKOS, secrétaire

Merci monsieur le Président. Donc, conformément à la loi du 05 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, Le Comité Social et Economique doit désigner un expert-comptable. De ce fait, le Comité Social et Economique TER Hauts-de-France, désigne le cabinet d'expertise comptable Sémaphores, situé au 43/45 avenue de Clichy 75017 Paris.

Je propose de passer au vote, qui s'abstient ? qui vote contre ? qui vote pour ? Vote Pour à l'unanimité.

M.RABIER, Président

OK, on passe au troisième point ? Le troisième point concerne une CSSCT Mutualisée à l'image de celle que nous avons organisée traitant en particulier de la médecine du travail. Mais là, nous avons souhaité et je l'avais proposé à monsieur le Référent comme à monsieur le Secrétaire le même exercice pour qu'on parle d'un très gros dossier qui va sortir dans tous les CSE début juin, le 6 normalement, dernière information que je possède concernant les futures sociétés anonymes...

09h50 : Envahissement du CSE

M.RABIER, Président

Je suspends la séance de ce CSE.



DELIBERATION

Amiens, le 23 mai 2019

Conformément à la loi du 05 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, Le Comité Social et Economique doit désigner un expert-comptable. De ce fait, le Comité Social et Economique TER Hauts-de-France, désigne le cabinet d'expertise comptable Sémaphores, situé au 43/45 avenue de Clichy 75017 Paris.

VOTE

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke.

Alexandre KIKOS

Secrétaire du CSE TER Hauts-de-France